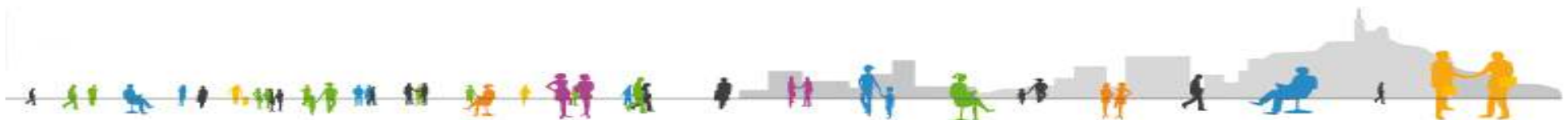




Présentation Carsat Sud-Est

(Caisse d'Assurance Retraite Santé au Travail)

Direction des Risques Professionnels



DEROULEMENT DE LA PRESENTATION

- ✓ Les missions de la CARSAT
- ✓ Exigences prévention essentielles de l'employeur
- ✓ Questions / Réponses



Les missions de la CARSAT

Entreprise de droit privé chargée de la gestion d'un service public

✓ Retraite par répartition

Suivre la carrière des assurés, renseigner et conseiller, payer les retraites
A venir: gestion des Comptes Pénibilité des salariés

✓ L'accompagnement sanitaire et social

Service social accompagne les publics les plus fragiles et les personnes âgées

✓ La Sécurité au travail

Tarifification
Réparation
Prévention



✓ Tarification

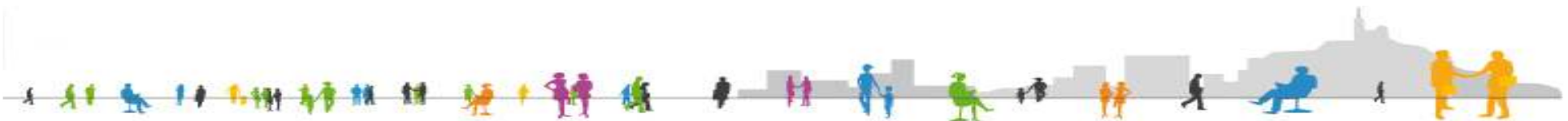
Assureur Risques Professionnels

CARSAT notifie le Taux ATMP des établissements relevant du Régime Général

Taux de cotisation patronale

Règles de calcul selon l'effectif de l'entreprise - Activité (code risque):

- Taux Collectif - inf. 20 salariés
- Taux individuels - sup. 150 salariés
- Taux mixte



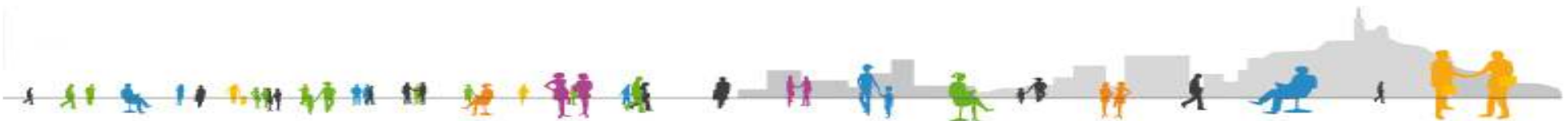
Les missions de la CARSAT

✓ Réparation

Allocation des Travailleurs de l'Amiante

Comité Régional de Reconnaissance des Maladies Professionnelles

Registre Déclaration Accidents de Travail Bénins



✓ Prévention

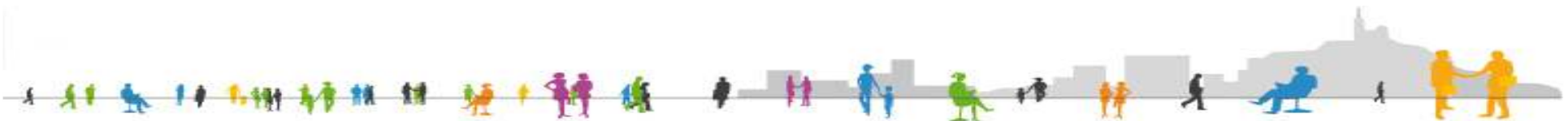
Accompagner les entreprises dans leurs démarches de prévention

Agir auprès des branches professionnelles pour déployer

Inciter les entreprises à agir

Objectif

aider à prévenir les risques, améliorer les conditions de travail au sein des entreprises dans une logique de long terme et d'autonomie dans la prise en charge des risques professionnels



Les missions de la CARSAT

✓ Une équipe de Contrôleurs Sécurité et d'Ingénieurs Conseil:

Agrément – Assermenté – Droit d'entrée

Répartis par secteur géographique

Visite d'établissements, établir le diagnostic des risques inhérents aux activités, préconiser les mesures de prévention nécessaires, accompagner pour élaborer un programme de prévention adapté, participer aux CHSCT, participer aux analyses suite à AT Graves

✓ Un département Etudes & Conception:

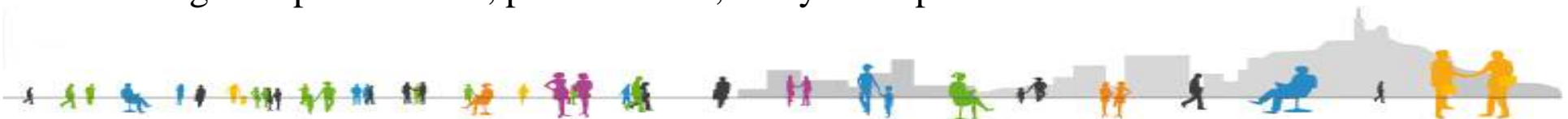
Pour intégrer la sécurité dès la conception des lieux de travail, pour rédiger le cahier des charges à l'occasion de l'acquisition d'équipements industriels

✓ Un département Formation :

Formations catalogue inter-entreprise, formations spécifiques intra-entreprises, habilitation d'Organisme de Formation

✓ Un Laboratoire Inter Régional de Chimie:

Stratégie de prélèvement, prélèvements, analyses & préconisations



Les Priorités d'action

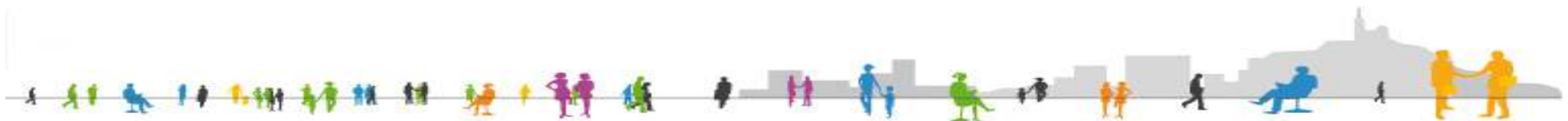
Entreprises "accidentogènes" de la région

Priorités Nationales 2014-2017:

- risques: TMS – CMR: styrène, fumées soudage, pressings (liste d'établissements ciblés)
- activité BTP – chutes de hauteur et amiante
- activités TPE Transport routier, Maçonnerie, Restauration traditionnelle, Garages

Les priorités Régionales :

Ehpad, Transport routier, Nautisme, Bricolage, Parfumerie, Maintenance Industrielle, Restauration Collective



✓ Les incitations financières

Contrats de Prévention

Conventions Nationales d'Objectifs signées entre la CNAM-TS et la branche professionnelle à laquelle appartient l'entreprise – Effectif inf. 200 salariés
Contrat signé sur une période de 1 à 3 ans

Aides Financières Simplifiées

Dispositif national ou régional - Jusqu'à 25 000 € - Effectif inf. 50 salariés
BTP / Coiffeur / Amiante / Fumée de soudage / TMS / RPS / EHPAD / Parfumerie /
Pressing/ TRM/ Etancheurs

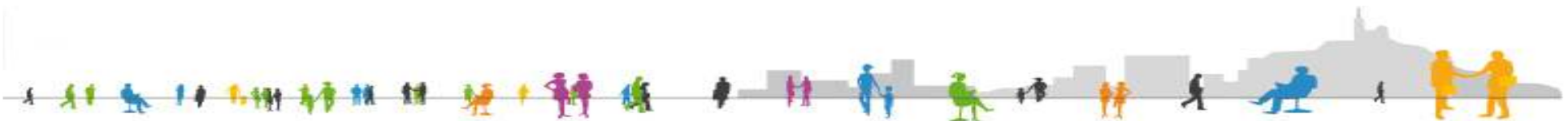


Procédures d'injonction & de Majoration de Taux AT

- Demande de mesures de prévention / délais de réalisation
- Injonction établie par CS /IC
- Majoration statuée en CPP
- 25 % - 50% - 200 %

Procédure de Réduction du Taux AT / Trajet

- Statuée en CPP



Exigences Essentielles Prévention

Principes de bases:

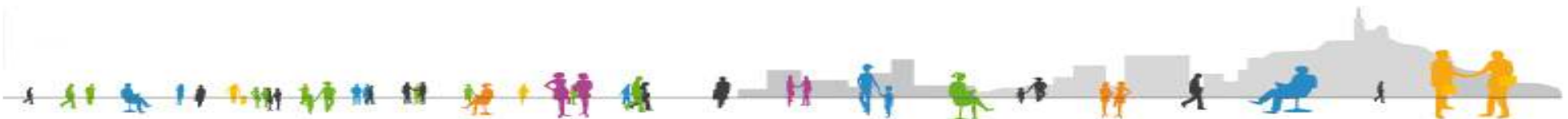
- ✓ Le chef d'entreprise est l'acteur principal de la prévention

Il est juridiquement responsable de la sécurité et de la santé de ses salariés

Passage d'une obligation de moyen à une obligation de résultat

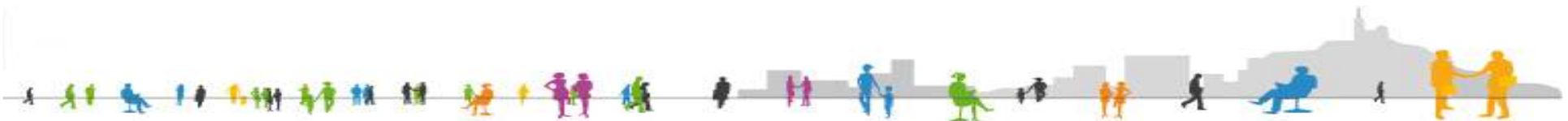
Responsabilité civile et pénale de la personne physique et morale

- ✓ Il est aidé par l'ensemble des acteurs de la prévention "dans et hors" de l'entreprise



Questions - Réponses

Vos Questions, compléments d'informations.....



Documentation prévention

[http:// www.inrs.fr](http://www.inrs.fr)



[http:// www.travailler-mieux.gouv.fr](http://www.travailler-mieux.gouv.fr)



<http://www.risquesprofessionnels.ameli.fr>

